



AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux, doter les membres du CSE d'outils méthodologiques pour l'analyse des situations de travail présentant des risques psychosociaux, les initier à suivre et à évaluer un programme de prévention de ces risques.



2 JOURS

PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



99% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

► ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, Carsat, ...)
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes